

Séance du 21 juillet 2016

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 15 juillet 2016, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mmes Bisauta, Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, M. Aguerre, adjoints ; Mme Juzan, MM. Esmieu, Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, MM. Escapil-Inchauspé, Laiguillon, Mmes Belbaraka, Bensoussan, MM. Boutonnet, Daubisse, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Soroste à Mme Durruty ; Mme Martin-Dolhagaray à M. Ugalde ; Mme Langlois à M. Esmieu ; Mme Taieb à Mme Castel ; Mme Candillier à M. Arcouet ; Mme Destin à Mme Bensoussan ; M. Artiaga à M. Etcheto.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

Mme Castel présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Musée Bonnat-Helleu – Prêt d'une peinture réalisée par Léon Bonnat au musée d'Orsay à Paris.

Le musée d'Orsay organise à Paris, du 26 septembre 2016 au 16 janvier 2017, « La Fête perpétuelle - Le Second Empire, 1852-1870 », première exposition consacrée aux arts et spectacles de cette période.

Cette exposition permettra de poser un nouveau regard sur ce régime critiqué pour son état de « fête perpétuelle ». En réalité ces fêtes grandiloquentes faisaient la promotion de la France auprès des pays invités. Elles étaient l'occasion de présenter aux yeux du monde les dernières innovations techniques des Expositions universelles de 1855 et 1867, et d'utiliser la foisonnante production des arts décoratifs. Empereur à l'esprit moderne, Napoléon III, donnera également aux artistes de son temps la possibilité d'exprimer leurs talents, libérés du carcan académique, au Salon des refusés, où Manet exposera, en 1863, son scandaleux *Déjeuner sur l'herbe*.

À l'occasion de cette manifestation, le musée Bonnat-Helleu a été sollicité pour le prêt de l'œuvre suivante, présentée par son auteur au Salon de 1863 :

Léon Joseph Florentin Bonnat (Bayonne, 1833 – Monchy-Saint-Éloi, 1922)

Le Martyre de saint André, 1861

huile sur toile

304,5 x 226,3 x 5,5 cm

dépôt de l'État de 1863, transfert de propriété de l'État à la Ville de Bayonne,
le 27 avril 2007

inv. CM 256

valeur d'assurance : 120 000,00 € (cent vingt mille euros)

Il est demandé au conseil municipal :

- d'accepter ce prêt, étant entendu que les frais de transport, de convoiement, d'emballage et d'assurance de l'œuvre seront assumés directement par l'emprunteur, dans les conditions déterminées par la Direction générale des patrimoines dans le cadre des prêts inter-musées,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de prêt correspondante.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.